



Dans notre édition du 9 février dernier, nous faisons état d'une étude commanditée par le Conseil Régional des Experts Comptables, portant sur la compétitivité économique du Languedoc-Roussillon. Quelques jours avant le premier tour du scrutin régional, l'économiste Nicolas Bouzou sous la direction duquel était placée cette étude, était présent dans les locaux de l'Ordre afin de présenter à la Presse le détail de ses investigations. Une manière pour les professionnels du chiffre de rappeler aux futurs élus le rôle qu'ils entendent jouer dans la définition des politiques économiques à venir. A cette occasion, nous avons rencontré Nicolas Bouzou, ainsi que Catherine Dumont, Vice-présidente de l'Ordre, en déléguée à la communication.

Gard Eco : Qu'est-ce qui a motivé cette décision du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables de commander une étude sur la compétitivité régionale ?

Catherine Dumont : Lors de notre dernière Assemblée Générale au Pont du Gard, le 25 septembre, nous avons choisi comme sujet technique "l'économie de la Région". Dans la région ordinaire (Languedoc-Roussillon plus l'Aveyron), nous sommes 870 experts comptables, en permanence et concrètement sur le terrain, dans les entreprises tous les jours. Nous les conseillons, en plus de nos missions comptables, fiscales, juridiques, sociales. A travers nos clients, nous sommes en prise directe avec l'économie de la région. Il était donc d'autant plus intéressant de se pencher sur cette question, à l'approche de l'échéance électorale, au regard des programmes développés par les candidats. Nous voulions établir notre propre bilan des forces et des faiblesses de la région, et être force de proposition pour chacun des candidats. D'autant que les mesures qui ressortent de ce rapport ne sont pour la plupart pas onéreuses quant à leur mise en place.

Ne craignez-vous pas que cette étude ne passe pour un constat à charge pour l'équipe en place à l'hôtel de Région ? Le Conseil régional de l'ordre des experts comptables reste sur un plan strictement économique. On remarque d'ailleurs que ressortent aussi bien les forces que les faiblesses dans nos constats, et que les faiblesses que nous relevons sont historiques dans notre région. Qui plus est, nous savons très bien qu'une politique ne peut

pas être menée en cinq ans. Nous voulions, sur un plan économique, établir le constat le plus objectif possible, et voir ce que nous pouvions proposer pour améliorer la compétitivité de la région. Notre but est que nos clients puissent également bénéficier de cette compétitivité.

Comment les candidats ont-ils réagi face à ce rapport ?

Tous les candidats ont reçu notre rapport. Certains nous ont rappelés pour nous dire que c'était intéressant. Je crois même avoir vu certains programmes évoluer et reprendre des idées qui pourraient provenir de notre étude.

Est-ce une façon pour votre profession de faire entendre sa voix à l'échelle régionale ?

Nous souhaiterions en effet pouvoir rencontrer la future équipe afin de lui proposer l'étude. Même s'ils ne retiennent pas toutes les propositions, nous aimerions pouvoir en discuter sur le fond, pour qu'ils puissent voir les intérêts de chacune des mesures. Nous voudrions être d'avantage pris en compte en tant qu'acteur économique régional.

Quelle peut-être la suite de cette étude ?

Nous souhaitons avoir une continuité dans cette démarche, et nous continuerons à travailler avec Nicolas Bouzou, non seulement pour présenter nos propositions à la nouvelle équipe, mais également mettre en place un baromètre, en droite ligne de cette étude, qui reprendra les indicateurs économiques pertinents au regard de ces résultats. Ce baromètre devrait être publié tous les six mois pour voir les évolutions et les résultats des politiques entreprises.

Interview : Nicolas Bouzou, directeur du cabinet Asterès

Gard Eco : C'est à votre cabinet, Asterès, que le Conseil régional de l'Ordre régional des experts-comptables a confié son étude intitulée "Pour une région Languedoc-Roussillon plus compétitive". Comment expliquez-vous ce choix d'un cabinet parisien, pour analyser notre région ?

Nicolas Bouzou : Je pense être en France l'un des seuls économistes à avoir travaillé sur les régions. Les économistes s'intéressent généralement beaucoup aux questions macroéconomiques, mais peu d'entre eux s'adressent aux régions. Or, j'ai remarqué depuis plusieurs années que les inégalités qui se développent étaient en train de s'accroître, et qu'il y avait une réelle pertinence à s'intéresser aux régions.

Pensez-vous que l'échelle départementale pourrait également être l'objet de ce type d'étude ?

Oui, et j'y viens, mais il faut me laisser un peu temps... La région est pertinente dans son rôle d'organe de décision, car elle n'est ni trop grande, ni trop petite. En revanche, il est très important d'analyser la conjoncture à l'échelle des départements, surtout en Languedoc-Roussillon.

Votre rapport souligne des éléments tels que la faiblesse du tissu industriel, le manque de capitaux privés, ou encore un taux de survie des entreprises trop faible... rien de bien nouveau en somme...

Effectivement, on sait tout cela, mais rien n'a été fait pour y remédier. Si l'on prend l'exemple du capital-risque, les données de l'AFIC (Association française des investisseurs en capital, Ndlr), montrent que le Languedoc-Roussillon est très peu doté, environ cinq fois moins que PACA. Certaines régions ont mis en place des stratégies pour attirer les capitaux-risques.

Faut-il en conclure que votre rapport n'a rien de révolutionnaire sur la partie diagnostique, mais que l'essentiel porte sur les préconisations ?

De toute façon, nous ne faisons rien de révolutionnaire. Notre credo est plutôt de mettre en place des mesures qui soient rapides à mettre en place, et peu coûteuses. Et ce serait également vrai à l'échelle de la France. Si l'on prend le rapport de la

commission Attali, ça n'est rien d'autre qu'une synthèse des rapports qui ont été publiés depuis la fin des années 50. On sait ce qu'il faut faire, mais il y a parfois un manque de volonté politique, où une mauvaise organisation territoriale qui fait que certaines décisions sont bloquées. Ensuite, il faut convaincre l'opinion publique, et c'est ce que nous essayons de faire. Mais généralement, on manque de propositions très concrètes. C'est le cas du rapport Constantin, qui a établi un diagnostic, très pertinent, mais qui manque de propositions.

En quelques mots, quelles sont les pistes les plus intéressantes pour rendre notre région "plus compétitive" ?

Il y a ici un terreau d'entreprises extrêmement intéressant, dans tous les secteurs. La question est alors de savoir de quels outils nous avons besoin pour que ces entreprises grandissent, et pour que ces boîtes qui ont deux ou trois salariés deviennent des entreprises de dix salariés. Que de vingt, on passe à cinquante, et ainsi de suite. Nous avons suffisamment d'exemples dans d'autres régions, ou à l'étranger, pour savoir ce qui fonctionne quand on veut augmenter le taux de survie des entreprises, et les faire grandir.

Les Chambres consulaires semblent pourtant très actives en matière d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Est-ce que ce n'est pas suffisant ?

Ce n'est pas d'accompagnement du créateur dont il est question ici. C'est de l'accompagnement du dirigeant qui a déjà une entreprise pérenne. Typiquement, une entreprise qui a passé le stade des quatre ans, qui emploie quatre ou cinq personnes, et qui répond à un véritable besoin. C'est cette entreprise qu'il faut repérer et identifier pour proposer au dirigeant d'ouvrir son capital, lui proposer un accompagnement à la croissance.

Qui peut produire ce type d'accompagnement ? Est-ce le rôle d'acteurs publics ou privés ?

Je suis absolument convaincu que cet accompagnement doit passer par le privé. Vous avez suffisamment de coaches qui font cela très bien, qui ont l'expérience de cet environnement d'entreprise, et qui sont spécialisés là dedans. Le rôle de la Région pourrait alors revêtir la forme d'une incitation fiscale, par exemple, ou de chèques-services. Mais les entreprises doivent pouvoir choisir elles-mêmes parmi les opérateurs du secteur privé, et doivent également payer une partie. Je suis contre la gratuité totale de ce type de prestation.



Reste le problème du manque de capitaux, dont semble souffrir la France, de manière générale, et le Languedoc-Roussillon en particulier.

L'un des problèmes est qu'il y a de l'argent dans les fonds d'investissement, mais ils sont frileux, ils ne prennent pas le temps de chercher les bonnes opportunités... Là, la mission de la région peut être de les aider, voire de les draguer ! Il faut aller les voir pour leur présenter les atouts de la région, et mettre en lumière les entreprises qui ont du potentiel, mais qui sont bloquées par manque de fonds propres. Il faudrait que la région mette en place une cellule de veille dans laquelle pourraient se trouver à ses côtés les chambres consulaires, les experts-comptables, les avocats, les partenaires sociaux... et qui soit capable d'identifier ces entreprises. Cette cellule pourrait ainsi aller à la rencontre des associations de capitaux-risques pour leur présenter les dossiers intéressants.

Le tourisme semble être l'un des grands absents de votre étude. Est-ce un oubli... ou un choix délibéré de ne pas traiter de l'un des secteurs phare de la région ?

Le développement territorial doit être relativement équilibré. Il ne faut pas penser qu'aux secteurs de l'agroalimentaire et du tourisme. Je pense qu'il faut éviter de réfléchir en termes sectoriels, même si c'est ce qui est fait ici avec les contrats de filières.

Mon expérience me montre partout en France des entreprises qui réussissent très bien dans des secteurs complètement rivaux, et d'autres qui se cassent la figure dans des secteurs qui sont très en pointe.

Ne craignez-vous pas que votre rapport puisse être instrumentalisé, et utilisé à charge contre l'équipe sortante au Conseil Régional ?

Le constat est qu'à ce jour, les indicateurs économiques de la région ne sont pas bons. Mais je ne sais absolument pas dire si c'est lié à la mandature qui vient de s'écouler, et ce pour une raison simple. Lorsque vous prenez des mesures de politique économique, elles mettent toujours un certain temps à produire des effets. Elles peuvent même mettre plusieurs années. Alors lorsque l'équipe sortante affirme qu'elle a planté des graines qui vont mettre du temps à pousser, je ne peux que leur laisser le bénéfice du doute. Mon rapport n'est donc pas à charge contre l'équipe sortante.

N'aurait-il tout de même pas été plus sage de le sortir après les élections régionales ?

Si l'on veut qu'il bénéficie d'un certain écho, il est bien entendu plus logique de le sortir avant les échéances électorales. Mais une fois passé le scrutin, nous irons voir le Président de Région pour détailler devant lui l'ensemble de ces propositions.